

Programmation 2014-2020

AMIF (Fonds Asile, Migration, Intégration)



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Date d'approbation probable du PO par la Commission européenne

Février 2015



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



L'objectif général du Fonds consiste à « contribuer à la gestion efficace des flux migratoires ainsi qu'à la mise en œuvre, au renforcement et au développement de la politique commune en matière d'asile, de protection subsidiaire et temporaire et de la politique commune en matière d'immigration, dans le plein respect des droits et principes consacrés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ».

La Cellule Fonds européens du SPF Intérieur est l'organe désigné comme autorité responsable pour la Belgique. Elle est chargée de coordonner les informations sur le programme national mis en œuvre dans le cadre du Fonds et de les soumettre à la Commission européenne.

Pour le volet intégration du Fonds, l'Agence FSE a été désigné comme « autorité déléguée » pour la mise en œuvre du programme pour la Belgique francophone (Wallonie, FWB, COCOF, Région de Bruxelles-Capitale – part francophone).



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPEEN ET LES AUTORITES PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Le budget total octroyé à la Belgique pour le Fonds AMIF 2014-2020 s'élève à 89.250.977 euros.

Le Fonds AMIF est composé de sept piliers :

- accueil ;
- politique d'asile et procédures ;
- réinstallation ;
- **intégration** ;
- migration légale ;
- retour volontaire ;
- retour forcé.

Chaque pilier est coordonné par une ou plusieurs « autorités déléguées », à savoir l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile, le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides, le Conseil du contentieux des étrangers, le SPP Intégration sociale, l'Agence FSE, ESF Agentschap, l'Office des étrangers et la Police Fédérale.



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Répartition budgétaire (assistance technique incluse):

Piliers	Coordination	Montants	%
1. Accueil	Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (Fedasil)	€ 21.000.000	23,5
1. Politique d'asile et procédures	Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) et Le Conseil du Contentieux des Etrangers (CCE)	€ 8.925.000	10
1. Réinstallation	CGRA & Fedasil	€ 2.200.000	2,4
1. Intégration	SPP Integration Sociale (SPP IS), Agences FSE-ESF	€ 27.750.000	31
1. Migration légale	Office des étrangers (OE)	€ 2.000.000	2,2
1. Retour volontaire	Fedasil (et partenaires)	€ 16.100.000	18
1. Retour forcé	Police Fédérale	€ 11.250.000	12,6
		€ 89.250.000,00	



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Répartition des moyens liés au pilier “intégration” :

Pilier Intégration	Montant	% du volet intégration
SPP Integration Sociale	€ 3.500.000,00	12,7
Flandre	€ 12.000.000,00	43,3
Wallonie, Fédération Wallonie Bruxelles et COCOF	€ 12.000.000,00	43,3
Communauté germanophone	€ 250.000,00	0,7
TOTAL	€ 27.750.000,00	



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Priorités de la Belgique francophone pour le pilier Intégration sociale :

- Offrir systématiquement à tous les primo-arrivants extra-européens une formation linguistique visant la maîtrise du français à un niveau équivalent au niveau A2 du Cadre européen des langues, sans préjudice pour les autres publics, nécessitant une structuration et un renforcement de l'offre en matière d'alphabétisation et de français seconde langue;
- Développer et disséminer un module d'initiation à la citoyenneté, qui peut être autonome ou s'intégrer aux cours de français.



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Groupe cible :

Primo-arrivants issus de pays tiers et organismes agréés dans le cadre du parcours d'accueil.

Opérateurs :

Organismes agréés dans le parcours d'accueil, acteurs reconnus sur le terrain (ayant une expérience en FLE et Alpha-FLE).

Indicateurs PO:

9.897 bénéficiaires sur l'ensemble de la programmation.

Territoire :

Wallonie – Bruxelles.



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Merci pour votre attention.



PLUS HAUT ET PLUS PROCHE
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

